# Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **72 (1921)**

Heft 7

PDF erstellt am: **19.03.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# COMMUNICATIONS.

## Dégâts dans nos champs et forêts par une plante importée d'Amérique.

Nous avons reçu dernièrement de M. *Noël,* inspecteur des forêts à Haguenau (Bas-Rhin), l'intéressante communication que voici: „On constate depuis une dizaine d'années, dans un certain nombre de forêts (du reste médiocres et traitées surtout en taillis à peu près simple), situées en bordure du Rhin et exposées périodiquement à ses inondations entre Strasbourg et Lauterbourg, l'abondance de plus en plus grande d'une plante extrêmement envahissante, constituant des fourrés hauts souvent de 1,50 m., et que j'ai identifiée comme étant *Solidago canadensis* L. Cette plante a fait son apparition dans la région à la suite d'une forte crue du Rhin, il y a une dizaine d'années; elle était complètement inconnue auparavant dans la région. Il n'est pas douteux que cette plante a été amenée ici par le Rhin, qu'elle gagne de l'amont vers l'aval et qu'elle est fort nuisible parce qu'elle anéantit souvent toute végétation forestière et progresse d'année en année malgré recépages ou déracinements.

„Peut-être avez-vous en Suisse l'occasion de constater sa présence et son origine; peut-être aussi avez-vous des données sur sa propagation et sur les moyens de l'arrêter."

Ne sachant rien de spécial sur le *Solidago canadensis,* nous avons fait une enquête à son sujet. Et voici ce que nous avons pu établir.

En 1895, lors de l'assemblée de la Société helvétique des sciences naturelles, à Zermatt, il a été question des méfaits de cette composée. Et nous lisons aux procès-verbaux de cette réunion la notice qui suit: „M. le professeur Wegelin, de Frauenfeld, fait une communication sur le *Solidago canadensis* L, communément appelé par les paysans thurgoviens „Streuepest". Cette plante, introduite primitivement d'Amérique comme ornement dans les jardins, occupe maintenant le long des cours d'eau du bassin de la Thour de grands espaces de terrains autrefois productifs; les colonies isolées qui offrent une superficie variant d'un décimètre carré jusqu'à 10 ares s'accroissent constamment à la périphérie, soit au moyen des rhyzomes rampants, soit au moyen des graines aisément transportables dont chaque plante produit 50 à 70.000. Comme cette mauvaise herbe détruit toutes les plantes utiles et ne peut être employée comme fourrage, ni comme litière, ni comme combustible, elle cause un véritable préjudice aux agriculteurs et il est à désirer qu'on étudie le moyen de limiter ses progrès."

Nous avons demandé enfin à l'auteur de la notice ci-dessus de vouloir bien nous dire si peut-être il avait dès lors fait d'autres observations. M. le Dr Wegelin a eu l'amabilité de nous donner les quelques renseignements suivants: Le *Solidago canadensis* a fait aussi son apparition dans les avants-monts des Pyrénées, par exemple aux environs

de la gare de Pau. En Suisse, la lutte contre son envahissement n'a pas fait de progrès. Le fauchage, répété plusieurs fois pendant l'été, affaiblit le gazon à tel point qu'au bout de deux ans il peut facilement être extirpé à la houe. Dans les forêts inondées périodiquement le long de la Thour, on a abandonné la lutte contre cette peste végétale. Aux endroits où le défrichement est possible, on fauche le solidago de fin mai au commencement de juillet, et en automne on retourne le sol. Ces terrains sont ensuite cultivés pendant quelques années comme champs ou comme prés.

Si quelque aimable collaborateur avait d'autres renseignements nouveaux à apporter sur les méfaits de cette plante et sur les essais tentés contre sa propagation, nous lui en serions reconnaissant.

*H. Badoux.*

---

## Observations à propos du hanneton.

Les observations suivantes s'appliquent à la région qui s'étend au sud du Bodan jusqu'aux Alpes appenzelloises.

Dans notre contrée (Bischofszell), le hanneton et son ver blanc n'ont plus causé de dégâts depuis 10—20 ans. Beaucoup de jeunes gens ne les connaissent que d'après une description ou une illustration. Cette disparition de l'insecte s'explique, à notre avis, par la culture fouragère qui a refoulé presque complètement celle des céréales; nos sols sont pâturés au printemps et pendant tout l'été. L'insecte est empêché dans sa ponte par le durcissement du sol et ses œufs risquent d'être écrasés par le parcours au moment de la ponte; il ne trouve presque plus de champs labourés; les prés pourvus d'un beau gazon lui manquent et de même des forêts feuillues de quelque étendue. On a pu constater assez exactement que cette régression du hanneton a marché du sud au nord. Or, c'est du plateau appenzellois que les mayens (Frühlingsweide) ont pris de l'extension et que peu à peu leur étendue a augmenté en progressant contre le nord, vers la Haute-Thurgovie. Et c'est ainsi que depuis longtemps diminuait l'étendue des sols dans lesquels le hanneton peut vivre. Dans les montagnes d'Appenzell, le hanneton a de tout temps été inconnu.

Autrefois, la „cancoire“ causait beaucoup de dégâts dans notre région. Aussi bien recevons-nous encore les instructions cantonales qui obligent les propriétaires fonciers à ramasser une quantité donnée d'insectes. Depuis quelques années, elles n'ont plus leur raison d'être chez nous.

Je me souviens encore fort bien qu'il y a 50 à 60 ans, chacun devait apporter à une heure donnée de la soirée la récolte de la journée. Mais notre syndic éprouvait une telle aversion pour les „cancoires“ qu'il ne les regardait pas même et était très heureux de nous voir nous éloigner au plus vite. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que

nous apportions toujours les mêmes; mais je puis affirmer que les quantités que nous indiquions étaient largement suffisantes.

Selon la rumeur publique, on ne savait comment s'y prendre, dans une commune, pour détruire les hannetons récoltés. En cette occurence, il fut décidé qu'on les jetterait à la rivière par dessus une pointe de rocher. *Si non è vero . . .*

(Du *Praktischer Forstwirt,* N° 5, 1921.)

*G. Braun,* ancien forestier communal.

## CANTONS.

**Valais.** *Rapport de gestion du Département forestier pour 1920.* C'est la première fois que le *Journal forestier* reçoit le rapport annuel de gestion de ce canton. Celui de 1920 est si intéressant qu'il nous fait éprouver le regret de n'avoir pas reçu régulièrement les précédents. Il nous donne l'occasion de passer en revue quelques faits relatifs à l'économie forestière d'un canton qui s'est signalé dernièrement par une augmentation sensible du nombre de ses arrondissements forestiers. Les 10 arrondissements actuels ont une étendue moyenne de 8000 ha. de forêts environ; quatre comprennent la partie allemande du canton, six la partie française. Le poste d'adjoint cantonal et celui d'inspecteur de l'arrondissement d'Entremont restent inoccupés; ils pourront être sous peu pourvus de titulaires.

Le Grand Conseil a ratifié pour 1920 une nouvelle augmentation des traitements du personnel; aussi bien les allocations de renchérissement ont-elles été supprimées. Le rapport donne démocratiquement le tableau détaillé du traitement, des vacations, des frais de transport et des allocations pour location et frais de bureau de chacun des agents. Nous constatons que l'un de ces derniers a touché, pour location et frais de bureau, environ fr. 500. Il nous souvient que, comme inspecteur forestier du III$^{e}$ arrondissement vaudois, nous avons durant 17 ans touché de ce chef fr. 10 par an. Décidément, il y a quelque chose de changé en matière de rétribution des agents forestiers. . . .

Le nombre des gardes de triage s'élève à 103 (de 5 à 15 par arrondissement), ce qui équivaut à une étendue boisée moyenne de 780 ha. par triage. Tous les gardes, sauf trois, possèdent le brevet. Le rapport signale quelques triages trop étendus qui devraient être dédoublés. Dans le Bas-Valais, chaque commune constitue un triage autonome, Bagnes n'en forme pas moins de cinq. Dans le Haut-Valais et le Centre, les communes, dont la surface forestière est généralement peu considérable, se groupent à plusieurs pour former un triage. A quelques exceptions près, le service des gardes s'est effectué d'une manière satisfaisante. En général, ces préposés accomplissent leur tâche avec zèle et dévouement; l'amélioration du côté financier de leur situation n'a pas été l'un des moindres stimulants.